

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2018)
Heft: 2214

Artikel: Vaccins et médicaments: intérêts privés et santé publique : comment remédier au manque de transparence des pharmas et brider leur toute-puissance
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023283>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et même au niveau plus abstrait des conseils d'administration, des voix différentes sont les bienvenues - et plus faciles à trouver dans la mesure où la plupart de ces conseils requièrent un taux d'occupation inférieur à 50%. Elles peuvent influer aussi bien sur les comités d'audit et de rémunération que sur les affaires générales. Ce qui n'empêche pas une quinzaine de grandes sociétés suisses d'afficher moins d'administratrices en 2018 que l'année dernière. Un recul momentané peut-être lié au fait que les femmes s'accrochent moins longtemps à leur siège: elles quittent leur mandat en moyenne après 4,7 ans, alors que les hommes restent en

moyenne 7,2 ans à leur poste. Les grandes administrations publiques et les entreprises dont le capital est aux mains de collectivités font un effort particulier pour promouvoir la mixité aux plus hauts niveaux, en Suisse comme dans plusieurs pays européens - où l'effort s'appuie sur des quotas inscrits dans la loi depuis plusieurs années (Norvège 2003) ou plus récemment (Allemagne 2016). De fait, le plafond de verre se casse désormais moins difficilement dans le secteur public et apparenté, même dans les entreprises techniques comme l'a vécu Suzanne Thoma, récemment nommée CEO des

Forces motrices bernoises, à l'instar de Jasmin Staiblin, CEO du groupe Alpiq depuis 2013.

Mais le succès durable n'est jamais assuré, même à la tête de deux des cinq entreprises proches de la Confédération, comme le savent bien Suzanne Ruoff (CEO de La Poste) et Monika Ribar (présidente du conseil d'administration des CFF).

Mesures incitatives, les fameux seuils de représentation ne devraient demander un effort que le temps de leur mise en œuvre. Après leur entrée dans les mœurs, ils se perpétueront comme une évidence et, qui sait, verront leur niveau s'élever vers plus d'égalité.

Vaccins et médicaments: intérêts privés et santé publique

Comment remédier au manque de transparence des pharmas et brider leur toute-puissance

Jean-Daniel Delley - 18 août 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33525>

Pénurie de vaccins, médicaments inefficaces, prix exorbitants, mensonges et corruption, jusqu'à quand laissera-t-on les entreprises pharmaceutiques imposer leur loi, celle du profit?

Au début de l'été, on annonçait une pénurie de vaccins, notamment pour les enfants en bas âge et contre le tétanos. Cette situation n'a rien d'exceptionnel, elle survient quasiment chaque année. En cause: un marché dominé par deux sociétés - la britannique

GlaxoSmithKline et la multinationale française Sanofi - et une production concentrée dans de grandes unités dont les défaillances peuvent mettre en péril l'approvisionnement.

La Suisse ne fabrique plus de vaccins. Ainsi Novartis s'est désengagée de ce secteur peu rentable (DP 2061). On observe un même désintérêt pour le développement de nouveaux antibiotiques dont le traitement, de courte durée, ne garantit pas un volume d'affaires suffisant. Un mémo

de la banque Goldman Sachs destiné aux investisseurs dans le secteur pharmaceutique l'avoue ouvertement: misez sur des marchés solvables et des maladies qui provoquent durablement de grandes souffrances.

Pas de problème de production par contre quand le marché s'annonce juteux, comme lors de l'épidémie de grippe de 2009. Grâce au Tamiflu, Roche a encaissé des milliards pour un médicament qui ne s'est pas avéré plus efficace que les

produits traditionnels. En cause le laxisme de [Swissmedic](#), l'instance qui autorise et surveille les produits thérapeutiques. Car si les industries pharmaceutiques (ci-après: pharmas) doivent fournir les résultats de leurs études cliniques, elles se gardent bien de transmettre les informations qui pourraient nuire à l'autorisation de leurs produits. Ce qui peut conduire Swissmedic à autoriser des [médicaments inefficaces voire même dangereux](#).

Ces études cliniques, les pharmas suisses les ont largement délocalisées dans des pays émergents, moins regardants sur les normes éthiques qui devraient prévaloir en l'espèce. Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) a mené [l'enquête](#) et mis à jour des pratiques inacceptables.

Le manque de transparence caractérise également [la formation du prix des médicaments](#). Les pharmas n'ont pas à dévoiler leurs coûts de recherche ni de développement. Elles peuvent donc impunément surévaluer ces coûts, ce qui leur permet

de fixer des prix garantissant une rentabilité élevée.

Modèle d'affaires et pratiques à revoir

Le modèle d'affaires des pharmas ne s'embarrasse pas trop de considérations éthiques ni du respect du cadre légal. Les procédures judiciaires à répétition et les amendes auxquelles ces entreprises sont condamnées pour corruption et tromperies le prouvent. Tout comme les sommes astronomiques consacrées au [marketing](#), parfois supérieures aux dépenses de recherche, qui peuvent [influencer](#) les prescriptions des médecins.

[Denknetz](#), le réseau de réflexion de la gauche helvétique, a mis en évidence la contradiction entre ce modèle d'affaires qui vise le profit et une politique de santé publique qui promeut des soins tout à la fois efficaces et accessibles pour tous. Nous avons exprimé nos doutes quant à la faisabilité d'un service public de la recherche et du développement pharmaceutiques concurrent du secteur privé, tel que suggéré par [Denknetz \(DP](#)

[2172](#)).

Dans l'immédiat, quelques mesures simples devraient permettre de brider la toute puissance des pharmas. Tout d'abord exiger de ces dernières une totale transparence des études cliniques justifiant l'autorisation de leurs produits. Exiger ensuite une même transparence concernant les coûts de recherche et de développement de manière à fixer des prix de vente adaptés à ces coûts. Appliquer de manière plus stricte le droit des brevets afin que la propriété intellectuelle ne puisse plus servir de prétexte à la mise sur le marché de fausses innovations, dans le seul but d'écartier la concurrence.

Vu le volume de leurs exportations et le nombre des emplois qu'elles offrent, les entreprises pharmaceutiques constituent des poids lourds dans l'économie nationale. Elles ont donc l'oreille des autorités politiques. A nous d'exercer les pressions nécessaires pour que ces dernières cessent de privilégier des intérêts économiques au détriment de la santé publique.